

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DAE 406 Subvention (11.700 euros) et convention avec le Comité Sèvres Croix-Rouge 6e/7e pour les illuminations de fêtes de fin d'année 2016 (7e).

Mme Olivia POLSKI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention au Comité Sèvres Croix-Rouge 6e/7e pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 7e arrondissement en date du 28 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Les termes de la convention à passer entre la Ville de Paris et le Comité Sèvres Croix-Rouge 6e/7e sont approuvés. Mme la Maire de Paris est autorisée à signer cette convention.

Article 2 : Une subvention de 11.700 euros est attribuée au Comité Sèvres Croix-Rouge 6e/7e situé 39, rue de Grenelle à Paris 7e (172241 - 2017_00218) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2016. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 43.450 euros.

Article 3 : La dépense correspondante, d'un montant de 11.700 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2016 de la Ville de Paris chapitre 65, rubrique 94, nature 6574, ligne VF55004 et suivant, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive style with a horizontal line at the end.

Anne HIDALGO